
Nouvelles du soleil dans l'Hérault

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont
Mars 2013

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Boscois et les Soumontais seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est à l'été 2013 que la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cet événement important pour les communes de Le Bosc et de Soumont est aussi une nouvelle étape pour La Compagnie du Soleil, filiale de La Compagnie du Vent : il s'agit de sa plus grande centrale solaire photovoltaïque au sol.

Le projet de Le Bosc et Soumont a la particularité de réhabiliter un site, celui d'une ancienne mine d'extraction d'uranium. Nous continuerons de respecter nos engagements pris pour l'ensemble de nos projets : un chantier de construction exemplaire, le respect absolu des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager de la centrale photovoltaïque, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Le Bosc et de Soumont pourront bientôt être fiers de leur centrale solaire et en faire un vecteur fort de leur identité.

Thierry CONIL
Président



*Simulation visuelle de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont
© Abies - Thierry Alogues*

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire de Le Bosc et Soumont a été délivré par le préfet de l'Hérault en juillet 2011.

Cette centrale sera constituée de 35 354 panneaux photovoltaïques installés sur 1 607 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 9,2 mégawatts-crêtes (MwC) et occupera une surface clôturée de 16,2 hectares. Sa production annuelle de près de 13 397 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 7 400 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 10 700 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Le Bosc et Soumont composeront la première centrale solaire photovoltaïque au sol dans l'Hérault de La Compagnie du Soleil, filiale de La Compagnie du Vent.

Le chantier

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Soleil a veillé à sélectionner en priorité des entreprises héraultaises pour la réalisation des travaux.



Terrassement d'un site de La Compagnie du Soleil (Porette de Nérone – Corse)

Le lot terrassement a été remporté par le groupement d'entreprises Baldare et Colas, respectivement basées à St-Pierre-de-la-Fage et à Vendargues (34).

L'ensemble des réseaux électriques de la centrale est réalisé par la société Bouygues Energies Service basée à Saint-Gély-du-Fesc (34).

L'APAVE Montpellier et le Bureau Veritas Montpellier ont été sélectionnées respectivement pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé) et la mission de contrôle technique.

La Compagnie du Soleil fait également appel à l'entreprise Bosch Solar Energy pour la fourniture des panneaux photovoltaïques fabriqués à Vénissieux dans le Rhône, et à l'entreprise Gay Electricité implantée en Champagne-Ardenne pour la fourniture des postes de conversion. Enfin, la société Inéo MPLR, basée en région toulousaine, fournira le poste de livraison.

Le raccordement électrique au réseau sera directement piloté par eRDF Méditerranée. Quant au lot fourniture des structures, il fait actuellement l'objet d'un appel d'offres, en cours de sélection.

Travaux à venir

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Soleil se déroulera le 11 mars prochain.

Les sociétés Baldare et Colas débiteront les travaux avec le terrassement et la création des pistes et du site de construction.

Puis, l'entreprise Betafence Fortinet (Le Caylar-34) va commencer la réalisation de la clôture autour du site. En parallèle, Bouygues Energie Service creusera les tranchées pour le passage des câbles électriques.

Les pieux des structures seront implantés du 21 mai au 15 juillet prochain et les structures en acier seront montées quelques semaines plus tard.

La livraison des panneaux solaires interviendra le 28 mai et seront tous montés sous sept semaines.

Le raccordement du poste de livraison au réseau de distribution public d'électricité d'eRDF interviendra courant juin 2013.



Montage des panneaux photovoltaïques d'une centrale de La Compagnie du Soleil (Porette de Nérone – Corse)

Une fois ces opérations terminées, la centrale sera mise sous tension et les premiers essais de fonctionnement seront réalisés en août. La mise en service industrielle interviendra un mois plus tard, en septembre.

Enfin, le chantier de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont se terminera par la remise en état du site, en octobre 2013.

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Soleil a déterminé les limites de la zone la plus au Sud de façon à minimiser l'impact paysager de la centrale, tout en maintenant la présence d'un maximum de chênes verts sur le secteur. Aussi, afin de masquer la perception de la centrale depuis le Mas Lavayre, une haie végétale sera implantée.

La clôture autour de la centrale a été spécifiquement aménagée afin de préserver le déplacement de la faune locale. En effet, un espace d'environ vingt centimètres sous la clôture a été laissé libre pour permettre aux animaux de circuler.

Enfin, le Bureau d'étude ABIES a été mandaté afin de suivre le déroulement du chantier et vérifier que les engagements pris par La Compagnie du Soleil sont bien respectés.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités de La Compagnie du Soleil, filiale de La Compagnie du Vent

Photovoltaïque : sept projets sélectionnés à l'appel d'offres de l'Etat !

Dans le cadre de l'Appel d'Offres national solaire photovoltaïque de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) lancé en 2012, La Compagnie du Soleil a remporté sept projets de centrales photovoltaïques au sol, représentant une puissance totale de 66 mégawatts-crête (MWc), qui seront construits à l'horizon 2014. Au total, GDF SUEZ et ses filiales ont été retenus pour développer neuf projets, ce qui fait du Groupe le premier attributaire de cet appel d'offres avec 81,4 MWc (sur 520 MWc au total). La Compagnie du Soleil répondra au prochain appel d'offres du gouvernement qui vise à atteindre le développement annuel d'au moins 1000 mégawatts de projets solaires en France en 2013.

Construction de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Têronde (Gard)

L'équipe construction de La Compagnie du Soleil va débuter mi-mars le chantier de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Têronde (Gard).

Cette centrale sera constituée de 27 500 panneaux photovoltaïques d'environ 1,60 mètres sur 1 mètre, pour une puissance totale 7,1 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 13,2 hectares.



Simulation visuelle de la centrale solaire de La Têronde

Sa production annuelle de près de 10 250 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 5 700 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 8 200 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de La Têronde composeront la troisième centrale solaire photovoltaïque au sol La Compagnie du Soleil et sera sa première installation dans le Gard.

Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque au sol de Porette de Nérone (Corse)

A Aghione (Haute-Corse), Henri Ducré, Directeur de la Branche Energie France de GDF SUEZ, et Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent, ont inauguré le 28 septembre 2012 la centrale solaire photovoltaïque au sol de Porette de Nérone, aux côtés d'André Casanova, maire d'Aghione.

Cette centrale est constituée de 12 000 panneaux photovoltaïques, pour une puissance totale 3,8 mégawatts-crêtes (MWc) et occupe une surface clôturée de 8,3 hectares.

Sa production annuelle de près de 5 400 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 3 000 personnes*, est distribuée sur le réseau insulaire et alimente en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évite l'émission de plus de 4 300 tonnes** de gaz carbonique par an.

Le site de Porette de Nérone accueille la première centrale solaire photovoltaïque au sol de La Compagnie du Soleil.



*Centrale solaire photovoltaïque de Porette de Nérone
(Haute-Corse). © GDF SUEZ Camille Moirenc*

Nouveau permis de construire dans les Landes

Le permis de construire du projet de centrale solaire photovoltaïque au sol de Langelé a été accordé à La Compagnie du Soleil en décembre 2011 par le préfet des Landes. Ce projet, sélectionné par l'Etat dans le cadre de l'appel d'offre national 2012, compte 46 000 panneaux solaires pour une puissance totale de 12 mégawatts-crêtes (MWc). Cette centrale sera équipée d'un dispositif de suivi du soleil et sera la plus grande centrale sur « trackers » de La Compagnie du Soleil.

Elle permettra d'alimenter plus de 10 000 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année.

Le chantier de cette centrale devrait débuter en septembre 2013 pour s'achever en juin 2014.



Simulation visuelle de la centrale solaire de Langelé

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 67 15 09 39
E-mail : contactpv@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables